

L'AVANT-GARDE

POUR LA SUISSE

Un an Fr. 4»—
Six mois » 2»—
Trois mois » 1»—

Pour l'Étranger le port en sus.

Organe Collectiviste et Anarchiste.

POUR LA FRANCE :

Un an Fr. 8»—
Six mois » 4»—
Trois mois » 2»—

Lettres et argent franco.

Administration et Rédaction de l'Avant-Garde : Chaux-de-Fonds (canton de Neuchâtel, Suisse).

Le présent numéro contient un supplément.

Association Internationale des Travailleurs

FÉDÉRATION FRANÇAISE

(6^{me} Circulaire aux Sections.)

COMPAGNONS,

Le *Bulletin*, cet excellent organe de la Fédération Jurassienne de l'Association Internationale des Travailleurs, vient de disparaître. Il succombe par l'impossibilité où sont ses abonnés ouvriers de faire face aux engagements qu'ils ont pris. Proletaire comme ses lecteurs, c'est la crise industrielle qui le tue.

En tombant, il recommande tout spécialement l'*Avant-Garde* à ses lecteurs. Cette situation nouvelle nous apporte des devoirs nouveaux : aggrandir le format de notre journal, augmenter sa rédaction, élargir un peu le cercle de son programme. Comme le dernier Congrès de la Fédération Française nous a donné le droit et laissé la charge de régler toutes les questions se rapportant à la publication de l'*Avant-Garde*, nous n'avons pas hésité à accepter ces devoirs en votre nom et à nous mettre en mesure de les remplir.

A partir donc du présent numéro le format de l'*Avant-Garde* restera aggrandi, et nous ferons dans nos colonnes une large place aux communications envoyées par les sections de la Fédération Jurassienne.

De plus, la rédaction s'est augmentée de la presque unanimité des rédacteurs, collaborateurs, et correspondants du *Bulletin*.

Enfin, nous invitons tous les socialistes *anarchistes et collectivistes* de quelque pays qu'ils soient et à quelque nuance qu'ils appartiennent à nous apporter le concours de leur collaboration.

Que chacun fasse son devoir comme nous ferons le nôtre, que chacun montre la même tolérance théorique que nous, et l'*Avant-Garde* pourra devenir dans la main de tous une espèce d'organe central du parti anarchiste, collec-

tiviste, révolutionnaire de langue française.

Salut et solidarité.

Pour la Commission administrative de la Fédération française :

Le Secrétaire-correspondant,
L. PINDY, fondeur.

La solution de la question sociale et la bourgeoisie.

En nous figurant que les bourgeois étaient nos ennemis, nous ne pouvions commettre de plus déplorable erreur ; « il n'y a pas de plus sympathiques et sincères amis des ouvriers et du socialisme que les bourgeois eux-mêmes ; les véritables ennemis du peuple sont les socialistes révolutionnaires qui ne tendent qu'à replonger la Société humaine dans l'état de barbarie ».

Nous n'exagérons pas ; écoutez les bourgeois et au fond de leur raisonnement sur la question sociale, vous trouverez l'affirmation ou les prétentions que nous exprimons ci-dessus. C'est du reste un signe assez caractéristique de la période contemporaine, que toute personne qui, à l'un ou l'autre point de vue, s'occupe des intérêts publics, prétend être socialiste. Il y a donc socialisme et socialisme et nous pensons qu'il n'est pas inutile que nous nous rendions bien compte de la valeur du socialisme bourgeois.

Un parti doit se connaître lui-même, mais il doit aussi connaître l'ennemi.

On peut classer les questions qu'embrasse le socialisme en deux grandes catégories : les questions de principe, les questions de tactique. Nous examinerons ce que pense la bourgeoisie de toutes ces questions.

Abordons les questions de principes et voyons comment la bourgeoisie entend émanciper le peuple au point de vue religieux, politique et économique.

Nous devons faire remarquer que notre démonstration n'a pas la prétention d'être absolue, dans ce sens que nous n'admettions aucune exception. Nous devons nous en tenir aux manifestations générales des conceptions ou de l'action bourgeoises, tout en reconnaissant qu'il

existe, sur chaque question, des exceptions à la règle générale.

Au point de vue des conceptions religieuses, la bourgeoisie se trouve actuellement dans un état de démoralisation absolue. La vieille foi religieuse a disparu et a fait place à un scepticisme qui ne s'arrête qu'au sac d'écus. Si, pour elle-même, la bourgeoisie ne croit plus et se paie la liberté d'être voltairienne ou même matérialiste, elle n'admet pas que le peuple n'ait plus de religion. Si le peuple n'avait plus de foi religieuse, il serait capable des plus grands excès, et il lui faut la religion pour le museler. C'est ainsi que, dans son cabinet ou son salon, monsieur le bourgeois se permettra devant un groupe d'amis intimes toutes les affirmations possibles sur l'absurdité de la religion, tandis que devant sa femme, ses enfants et le grand public, il apparaîtra plein de respect pour cette même religion qu'il ridiculise dans d'autres circonstances. Il est vrai qu'il est de mode d'être réformiste en religion comme en toutes choses, et le bourgeois n'en apparaît que plus comme un esprit intelligent, qui tient compte de son temps, sans cependant abandonner la réelle foi de nos pères. Nous n'exagérons donc pas, en disant que la bourgeoisie, sous ce rapport est démoralisée : la science, la vérité pour elle ; le mensonge, l'absurde pour le peuple. Une classe qui pratique une pareille morale ne peut être que funeste à l'émancipation du peuple.

Au point de vue politique la bourgeoisie nous apparaît pleine de respect pour l'ordre public, l'Etat et ses institutions, et les naïfs peuvent admirer l'éloquence avec laquelle elle tonne contre les anarchistes qui osent mettre en doute la haute-valeur du rôle de l'Etat. N'y aurait-il pas au fond de cette passion profonde pour l'Etat un autre mobile que celui de l'intérêt public ? —

En étudiant l'Etat et ses institutions, nous voyons qu'il remplit deux rôles bien distincts — celui d'organisateur et d'administrateur de certains services généraux, et celui de garant et de défenseur des intérêts de classe de la bourgeoisie. Le premier rôle sert à expliquer le second, et la passion profonde de la bourgeoisie pour l'Etat s'explique préci-

sément parce que celui-ci est avant tout une compagnie d'assurance des intérêts bourgeois. Toute l'organisation de l'Etat, toute son action, même poussées aux dernières conséquences démocratiques, n'aboutissent qu'à la sauvegarde, à la consécration des intérêts de la bourgeoisie et à la répression des revendications populaires. L'effroi que professe la bourgeoisie pour l'anarchie n'est pas dicté par la crainte du désordre, mais par la crainte de ne plus avoir entre elle et le peuple, ce puissant auxiliaire, armé jusqu'aux dents, l'Etat, pour toujours faire pencher la balance de son côté. Car, qui croit sérieusement qu'avec une organisation libre de la société humaine, les services généraux ne seraient pas mieux organisés, dans l'intérêt de tous, qu'avec l'organisation autoritaire actuelle, faite au seul profit de quelques-uns? — La conception politique de la bourgeoisie est une conception d'intérêt de classe et n'embrasse pas les intérêts généraux de l'humanité. Les sentiments démocratiques qu'elle affecte sont un masque sous lequel elle cache sa soif d'exploitation et de domination des masses. Seul le triomphe de la liberté pleine et entière donnera aux peuples l'émancipation qu'ils ont jusqu'à ce jour demandée à l'autorité de l'Etat.

Etudiée au point de vue des questions économiques, la bourgeoisie apparaît absolument comme une classe vile. Questions de propriété, de production, de circulation, de consommation des richesses, la bourgeoisie les tranche avec le plus cynique égoïsme. Pour elle il ne s'agit ni de la science, ni de la vérité, ni de la justice; par tous les moyens elle justifie les conditions économiques dans lesquelles nous vivons, parce qu'elles sont toutes à son avantage. Le plus grand crime qui puisse être commis, c'est de mettre en doute la légitimité de la propriété individuelle. Et cependant le sentiment le plus élémentaire de justice nous dit que les richesses naturelles ne sont le produit de l'activité de personne, mais appartiennent de fait à l'humanité entière; l'observation des faits nous démontre qu'un seul homme est incapable de produire un capital, si minime soit-il, capable d'être utilisé dans la production, mais que tout capital est le produit du travail collectif des masses. Les vérités essentielles prouvées scientifiquement n'en sont pas moins foulées aux pieds et chaque bourgeois affirme avec orgueil que c'est grâce à son activité, à ses talents, à son intelligence, à son savoir faire, à ses économies personnelles qu'il occupe la position dont il jouit. La propriété collective, l'organisation collective au profit de tous, de la production, de la circulation et de la consommation des richesses, le fonctionnement, dans l'intérêt commun, des agents de civilisation, ne sont, aux yeux de la bourgeoisie, que de criminelles tendances, ou de folles utopies. La disparition graduelle de la classe moyenne, la transformation des

petites entreprises agricoles, industrielles et commerciales par l'action des grands capitaux agglomérés, l'introduction générale et le perfectionnement des machines, la division extrême du travail, tous ces faits paraissent ignorés et le chant de gloire de la bourgeoisie continue à couvrir la voix des innombrables victimes sacrifiées sur le vaste champ de la production capitaliste.

Qu'attendre pour l'émancipation économique des masses populaires, d'une classe, ou assez imbécile pour ne pas se rendre compte des faits, ou assez immorale pour étouffer le cri de justice?

Au point de vue des principes la bourgeoisie se révèle, sous tous les rapports, comme une nouvelle aristocratie de laquelle le peuple n'a rien à attendre. Puissent les masses s'en rendre compte, et mettre fin à la domination de cette classe en introduisant dans les faits sociaux, ces principes nouveaux : la morale basée sur la seule vérité scientifique, l'anarchie ou la libre organisation de la société humaine, la propriété collective des instruments de travail,

Dans un prochain article nous examinerons comment la bourgeoisie juge les questions de tactique,

Nouvelles de l'Extérieur.

France.

On nous écrit de Paris :

« Il y a quelques jours la *Gazette des Tribunaux* contenait les renseignements suivants : La presse parisienne s'entretient en ce moment de l'arrestation de quelques étrangers poursuivis pour affiliation à l'Association Internationale des travailleurs. Cette affaire que plusieurs journaux ont représentée comme devant être considérable paraît se réduire à des proportions très-limitées.

« il y a cinq jours, le préfet de police, après s'être concerté avec l'autorité judiciaire, décerna des mandats d'amener et de perquisitions contre trois des meneurs les plus ardents, Tito Zanardelli, Andrea Costa, Ludovico Nabruzzi, tous trois d'origine italienne.

« Au cours des perquisitions on dut se transporter chez une dame Anna K. sujette russe, chez laquelle comme chez les précédents, on saisit une grande quantité de correspondances, circulaires, documents, etc., ayant trait à l'Internationale, et aux ramifications de cette association en France.

« Ces quatre étrangers ont été mis à la disposition de M. le procureur de la république, et M. le juge d'instruction chargé de cette affaire fit, dès le lendemain, procéder à l'arrestation du sieur Pédousseaux, signalé, dans les papiers saisis, comme étant en relations suivies avec les premiers inculpés. »

Le même jour le journal *La Commune* donnait les renseignements que voici :

« Hier matin à la pointe du jour, des commissaires de police variés se sont présentés chez les citoyens Puget, Philippe, Buffenoir, Billiet, Grégoire, Grossetête et Emile Gautier. Tous les papiers appartenant à ces citoyens, même les correspondances intimes les plus étrangères à la politique,

jusqu'aux comptes de blanchissage de la femme de notre collaborateur, ont été bouleversés, saisis, mis sous scellés.

« Chez les citoyens Puget, Philippe, Buffenoir, la police s'est bornée à la visite domiciliaire, à la perquisition et à la saisie. Mais les citoyens Grégoire, Grosse tête et Emile Gautier ont été mis en état d'arrestation, sous l'inculpation d'affiliation à l'Internationale. »

La *Lanterne* annonçait de son côté à la date du 29 Mars :

« Dans la soirée de nouvelles arrestations ont été faites, entre autre celle de M. Jules Guesde, rédacteur en chef de l'*Egalité*. »

Comme on le voit par les extraits des journaux qui précèdent, la police parisienne a fait une véritable razzia. Tout ce bruit a été fait pour bien peu de chose, car au moment où je vous écris les citoyens Guesde, rédacteur de l'*Egalité*, Puget, Philippe, Buffenoir, Billiet, Grégoire, Grosse tête, Gautier, rédacteur de la *Commune*, sont en pleine liberté. Les citoyens Zanardelli, Nabruzzi, Costa, Pédousseaux, sont, il est vrai à Mazas et la citoyenne K. . . . est incarcérée à St-Lazare, mais nous devons dire que les perquisitions opérées n'ont amené la saisie d'aucun document important et le bruit court au palais que toute cette affaire se terminera par l'expulsion des étrangers qui seront reconduits à la frontière.

En attendant les « bonnes sœurs » n'ont pas laissé échapper l'occasion de tyranniser un peu une femme qui ne pense pas comme elles. Sous le prétexte que la fille K., comme ils disent — le nom de Mademoiselle étant trop mal porté depuis que la bourgeoisie s'en est servie devant le nom de ses enfants, — ne paraît pas décidée à se laisser asseoir sur les poêles rouges ou à accepter des tête-à-têtes avec des Messieurs de noir tout habillés, il lui est impossible d'avoir même les livres qui se trouvent dans la bibliothèque de la maison. Les « bonnes sœurs » prétendent que leur prisonnière les dispute. Je vous demande s'il est possible de disputer ainsi les « bonnes sœurs » de la république ! des sœurs si bonnes, si bonnes, que bientôt elles ne seront plus bonnes qu'à pendre ?

Et ce gouvernement ? est-il assez gaucher ?

Certainement M. Dufaure, le papa de la fameuse loi contre l'Internationale, sait qu'il existe une branche française de l'Association. Il n'ignore pas que le 14 Octobre des manifestes ne sont pas sortis de terre pour aller se coller tout seuls sur les murs de Paris, de Lyon, de Marseille, et sur les croix des chemins de la Savoie. Il sait que certains discours sont bien conformes aux idées de l'Internationale. Il est convaincu qu'il y a anguille sous roche. Mais il est plus facile de soupçonner tout cela que de mettre la main sur l'anguille. Monsieur Dufaure vous connaissez comme nous ce jeu de l'anguille cher à l'enfance ? On cache un mouchoir noué, et d'autres le cherchent. Quand ils en approchent, on dit qu'ils se brûlent quand ils s'en éloignent, on dit qu'ils se gèlent ? Eh bien ! Monsieur Dufaure vous vous gelez simplement. Les citoyens Zanardelli, Nabruzzi, Costa, ne sont pas membres de la branche française de l'Internationale, et s'ils ont cru que sous la république en France, comme en Italie dans une monarchie, on pouvait conserver chez soi des documents historiques, il ne s'en suit pas que vous puissiez les enrégis-

trer dans la branche de l'Internationale qui vous plaira.

On se demande cependant avec une certaine dose d'étonnement ce qui a pu engager notre ministre *Marfaure-Ducère* à organiser un four de cette force. Nous savons parfaitement que le gouvernement dont nous jouissons n'a pas inventé le fil à couper le beurre, mais il a pu se rendre compte assez rapidement de l'insuccès de ses recherches et s'il les a continuées il a certainement quelques motifs.

Ces poursuites nous paraissent être tout simplement un moyen de gouvernement. On se souvient que les hommes du 16 Mai faisaient reproduire par leurs journaux les manifestes de l'Internationale française et répandre par milliers dans les campagnes dans le but d'effrayer les paysans et de leur arracher un vote réactionnaire. Aujourd'hui comme l'ouvrier crève aussi bien de faim sous le régime de la république bourgeoise que sous les autres régimes bourgeois, des grèves éclatent partout. Peut-on laisser croire que sous la république, le travail soit écrasé? jamais! il faut donc démontrer que ces grèves n'ont pas une cause économique mais qu'elles sont artificiellement produites par les agents de l'étranger. De plus, la république tient à montrer qu'elle est de force à réprimer le socialisme mieux encore que les gouvernements qu'il ont précédée, et si l'Internationale n'existait pas la république bourgeoise s'empresserait de l'inventer. Il est seulement malheureux pour nos gouvernants qu'instruits par les procès de 1872 et 1874, la branche française de l'Internationale soit devenue aussi insaisissable qu'elle l'est.

La campagne que le gouvernement vient de faire peut aussi avoir un autre but: écarter les ouvriers étrangers de l'exposition. Les ouvriers étrangers en effet sont membres de l'Internationale, ou au moins de quelque société ouvrière qui s'en rapproche. Or, comme ils n'ont pas des machines à aller exposer à Paris, et qu'ils seront réduits à aller exposer leur idées au Congrès international projeté, le gouvernement ne serait pas fâché de les éloigner. On comprend que les agissements de notre police, qui se montre disposée à les exposer dans les cellules de la république, sont bien ce qu'il faut pour que les ouvriers socialistes étrangers réfléchissent deux fois vingt-quatre heures avant de prendre le train pour Mazas.

Allemagne.

On nous écrit de Leipzig:
« Vous savez déjà par les journaux que le parti démocrate-socialiste a organisé, d'après les conseils de Liebknecht, une certaine agitation autour de la question d'Orient. Comme les anarchistes fréquentent les assemblées ouvrières, ils ont été obligés de donner aussi leur avis sur le sujet en discussion. Ils l'ont fait avec leur franchise ordinaire: pour eux la solution du problème oriental se trouvait tout naturellement dans l'autonomie complète des provinces opprimées. Les démocrates socialistes se tenaient toujours dans les plus vagues généralités: à la chambre, pluri de résolutions portant toutes la marque de fabrique, c'est-à-dire réclamant une solution qui contentât toutes les nations; d'autrefois on entendait des orateurs socialistes dire qu'on aimerait bien d'agrandir notre patrie, par exemple jusqu'aux bouches du Danube; que ce serait là une politique vraiment nationale; le

plus curieux argument a été cependant celui de M. Seiffert, gérant responsable du « Vorwärts »: « Quand on lira l'histoire après des siècles, on ne pourra pas dire que le parti démocrate-socialiste n'a pas fait entendre sa voix dans une question aussi grave que cette guerre ». En un mot, nous jouons ici aux hommes d'Etat, nous singeons les Gladstone et les Bismark; et la « Torche » (Fackel) a pu écrire sans rire que dans d'autres pays, un parti qui contient les 36 % des électeurs, comme en Saxe, serait déjà appelé au ministère!

Cependant M. de Bismark se sert de nos paisibles socialistes pour effrayer la bourgeoisie. Il l'effraie du spectre rouge et lui fait ainsi accepter toutes les gifles qu'elle mérite et les ministères les plus réactionnaires. Aussi cette bourgeoisie pêche-t-elle de toutes ses forces la guerre avec tous les moyens contre ce socialisme « scientifique » et légal. La dernière et magnifique manifestation des ouvriers de Berlin à propos de l'enterrement du citoyen Heinsch, un des agitateurs les plus infatigable du parti, a poussé la terreur bourgeoise à son maximum. Dans des feuilles, même libérales on réclamait que l'Etat prussien, ce soutien de la morale, de l'ordre, et de l'honneur, commençât à combattre le socialisme par la force brutale; la dernière raison devant naturellement être les canons. Elles ajoutaient qu'il valait beaucoup mieux commencer de suite qu'attendre, le massacre devant avoir lieu avant que le poison ait pu atteindre tous les ouvriers.

Ainsi la bourgeoisie ne cache pas ses sinistres projets et il est clair pour tout homme qui réfléchit que Bismark ne demande pas mieux que de jouer au sauveur comme Napoléon III.

Que font en face de ces aveux touchants nos socialistes « scientifiques »? Hélas! ils se plaisent dans les discours, les motions législatives, et les projets de loi mort-nés. A chaque occasion ils prêchent le calme. Les ouvriers tisserands crèvent de faim dans le *Voigtland* (Saxe) on leur dit: Voilà le résultat de l'organisation sociale actuelle, attendez, dans le *Volkstaat* (Etat du peuple) cela ne sera plus, et nous arriverons au *Volkstaat* peu à peu. [Patience!

Ma foi nous ne voyons pas trop, pourquoi nos démocrates montrent une haine aussi forte pour le socialisme religieux.

Que l'on attende un paradis ou un autre, la chose importe peu. « Jehovah » ou « Volkstaat », Léon XIII ou Marx, religion pour religion, on s'en fiche après tout!

Pour moi je ne vois qu'une bonne chose dans notre socialisme. C'est que le mot entre dans les masses, et qu'à la première expérience qu'ils feront, dégoûtés de leurs chefs, de leurs meneurs, de leurs demi-dieux, ils sauteront d'un bond du socialisme pacifique, religieux, prétendu scientifique au socialisme réellement scientifique, révolutionnaire, matérialiste et vivant. »

Belgique.

Nous recevons de notre correspondant belge les lignes suivantes:

« Le 18 Mars a été bien célébré à Verviers. Le 17 un grand banquet réunissait tous les partisans de la Commune dans la grande salle de l'Internationale. Plusieurs discours ont été prononcés par les citoyens Fluse, Warnotte, par la citoyenne Pirotton, et Louis Meunier qui présidait le banquet. Le lundi 18, le comp. Fluse a fait une confé-

rence sur la commune en se plaçant au point de vue anarchiste, et le public nombreux qui y assistait a ratifié par ses applaudissements les arguments de l'orateur. On s'est séparé aux cris de « Vive la Commune! »

Lundi dernier a eu lieu le procès que le parquet de Liège a intenté aux comp. Meunier et Bastin coupables d'avoir empêché les ouvriers de tomber dans le piège qui leur était tendu par les autorités. On avait besoin d'un petit massacre pour consolider les dividendes menacés lors de la grève de Seraing. Meunier est resté trente jours en prison, et après une longue enquête la magistrature de Liège a fait un four complet, puisque les deux coupables ont été acquittés. Paul Janson a prêté son concours gratuit à la défense des accusés. Toute l'accusation portait sur l'atteinte portée à la liberté du travail.

J'oubliais de vous dire que la société de chant, les « socialistes réunis » a aussi fêté l'anniversaire de la Commune. Le citoyen Etienne Constant a, dans un discours splendide, flétri la malheureuse tendance qu'ont quelques socialistes de s'égarer dans le parlementarisme. »

NÉCROLOGIE

Le citoyen Charles Beslay, ex-membre et doyen de la Commune de Paris, est mort à Neuchâtel, le 30 mars dernier, dans sa 83^{me} année. Défense de parler sur sa tombe, ayant été faite aux amis politiques qui étaient venus pour assister à ses obsèques, le citoyen A. Clémence nous a communiqué le discours qu'il avait préparé et que nous reproduisons ci-dessous:

Il est dur de manger le pain de l'étranger et de monter par l'escalier des autres.
CHARLES BESLAY, (*Mon Exil.*)

Charles Beslay!

Ce nom est pour moi celui d'un ami et d'un grand caractère.

Je crois pouvoir ajouter sans froisser aucune conviction que sa mémoire n'a besoin d'aucun panégyrique pour avoir droit à nos respects et à nos sympathies.

Sa vie, ses actes sont connus. Nous n'ignorons pas comment l'ancien député de la monarchie bourgeoise de 1830 se sépara de ce régime, pour se rallier sans réserve à l'idée républicaine. Un esprit droit, un cœur honnête et croyant au progrès, ne pouvait hésiter entre les vieilles ornières gouvernementales et administratives, et les espérances au monde nouveau qui se levait alors.

A l'Assemblée Constituante de 1848, il essaya de se faire le conciliateur entre les républicains bourgeois et les républicains socialistes; — s'il échoua dans cette tâche, et si juin 1848 le trouva du côté des vainqueurs du travail, il ne participa pas du moins à la répression implacable de ces temps précurseurs de ceux d'aujourd'hui. Il se montra sympathique aux vaincus dans les rangs desquels il ne devait pas du reste tarder à se trouver.

Décembre 1851 le trouva au premier rang, pour combattre le Président parjure qui allait devenir Napoléon III, qu'il ne cessa jamais de combattre de tout son pouvoir; et quand il vit la bourgeoisie se rallier à l'empire ou ne lui faire qu'une de ces oppositions dont la lâcheté se décore du nom de constitutionnelle, Charles Beslay qui n'é-

tait encore que républicain, alla se mêler aux socialistes dont il appuya les revendications.

En 1863, il était du petit nombre de ceux, qui les premiers, déclarèrent publiquement la guerre à l'empire.

Il se trouva en 1864 parmi les fondateurs de l'Association Internationale dont il n'abandonna jamais la cause, qu'il aida de ses conseils et de sa bourse, tout en refusant constamment d'y exercer aucune fonction, à cause de son origine bourgeoise. — Il voulait que les travailleurs fussent les seuls maîtres chez eux.

En 1870, dès que le territoire de son pays fut envahi, il s'engagea comme volontaire dans le 26^{me} régiment de ligne; mais ses 75 ans trahirent sa volonté, et il dut revenir à Paris, où il employa toute son influence et tout son dévouement à la cause de la Révolution, qui seule pouvait délivrer la France de l'étranger.

Aux élections de février 1871, il refusa la candidature qui lui était offerte, et dans une touchante et énergique *Adresse* qu'il dédia « aux Travailleurs », il supplia les fils du Travail d'être fidèles à eux-mêmes, et de ne voter que pour des *Socialistes Révolutionnaires*.

Le VI^e arrondissement de Paris l'envoya siéger à la Commune, dont comme doyen, il inaugura les séances par un remarquable discours qui était tout un programme. Il y resta jusqu'à la fin, et y fit son devoir ainsi que le lui traçait ses convictions. Loin d'imiter ceux de ses membres, qui pusillanimes et lâches abandonnèrent le poste de combat et d'honneur qu'ils avaient accepté, il refusa de les suivre dans leur honteuse retraite, et répondit à l'un d'eux — que sa *prudence* n'a pourtant pas préservé de l'exil — lequel lui témoignait son étonnement de cette détermination : « *N'entendez-vous pas le canon? ce n'est pas le moment de nous retirer.* »

C'est ainsi qu'il demeura et subit sa part de la défaite.

L'exemple que Charles Beslay a donné à ses contemporains est de ceux que l'on doit avoir constamment présent à la mémoire. Il est malheureusement trop facile de compter ceux qui, nés parmi les heureux et les privilégiés, sont allés tendre la main aux déshérités, non pour y déposer une humiliante aumône ou leur faire entendre de trompeuses promesses, mais pour les aider à accomplir leur œuvre d'affranchissement social.

Au lieu de fuir ce problème qui s'impose, ou de le nier comme certains, il voulut aller au devant de lui.

Ses études l'avaient convaincu, — et il ne craignait pas de le déclarer, — que la Société bourgeoise devra à un moment donné, plier sous la pression du prolétariat prenant la parole au nom de ses revendications légitimes.

Le monde, dit-il dans le livre de ses *Souvenirs*, ne goûtera entièrement le repos que le jour où tous les membres de toute Société auront également place au banquet social.

Il vint à la Commune animé des plus généreuses résolutions, sachant ce qu'il venait y faire, et espérant y voir triompher sa politique qu'il résumait en ces mots : « **Paix et Travail** ».

Pour lui la Commune était un acte de revendication; — sa cause, la plus éclatante manifestation de la politique du Travail.

Aussi lui est-il resté fidèle jusqu'à son dernier soupir, et a-t-il justifié ces paroles du livre de ses « *Souvenirs* » : « *Je suis et je mourrai socialiste* »; de même qu'il a pu écrire en toute vérité, la veille de sa mort : « *J'étais de l'Internationale et en reste encore membre* ».

Charles Beslay a amplement mérité de

ses contemporains, — et pourtant il est mort en exil!

Lui qui recherchait la Vérité et voulait la Justice, il meurt aux portes de la France, que ses concitoyens lui ont impitoyablement fermées.

Terre de France! en quelles mains es-tu tombée, et à quelle race appartiennent donc ceux auxquels tu as confié tes destinées! Tu n'as de complaisances et de faveurs que pour ceux qui t'ont trahie et deshonorée. — Aux renégats et à tes pires ennemis, tes largesses et tes caresses, et à tes fils les plus dévoués et les plus méritants, tes châtimens les plus injustes et les plus implacables.

Tu fais de magnifiques funérailles à celui qui a livré ta capitale à toutes les horreurs, à tous les massacres, et tu repousses violemment celui qui demanda l'apaisement et voulut la réconciliation!

Tu t'es comportée en cruelle marâtre, et tu nous as donné le droit de te maudire!

Puisse la mémoire de Charles Beslay, ô France, ne pas t'être trop lourde à porter!

Puisse sa mort réaliser ce qu'il désira jusqu'à son dernier soupir!

Et nous, ses amis, — nous qui l'avons connu, puisse l'exemple qu'il nous laisse nous être utile et profitable. — Soyons entre nous aussi indulgent, qu'il savait l'être avec nous. — Sachons ne jamais transiger avec notre devoir et, comme lui, mourir fidèles à nos convictions philosophiques et sociales. — Sachons allier la modération avec l'énergie, et puisse la mémoire vénérée de Charles Beslay porter bonheur à la cause qu'il a aimée et servie!

L'enterrement de notre vieil ami Ch. Beslay a donné lieu à un incident qui donne, une fois de plus, la mesure dans laquelle les magistrats de la république helvétique entendent la pratique de la liberté. Désormais le canton, ou du moins la ville de Neuchâtel, n'a plus rien à envier sous ce rapport à la ville fédérale.

Les lauriers conquis si brillamment l'année dernière par M. de Wattenwyl, empêchaient sans doute M. Gerster de dormir, et il s'est empressé de saisir la première occasion pour prouver à tous, et à chacun, que le préfet de Neuchâtel avait autant de *poigne*, et peut-être autant de frayeur des communards que son collègue de Berne.

Donc, lundi 1^{er} avril, malgré le silence gardé par M. Beslay fils au sujet de la mort de son père, qui avait eu lieu samedi 30 mars, à 4 heures du soir, quelques amis du défunt, venus notamment de Genève, Lausanne, Berne, La Chaux-de-Fonds, et se trouvaient réunis pour accompagner à sa dernière demeure celui qu'ils avaient connu et estimé depuis de longues années. En fait de *communards* il y avait en tout une douzaine de proscrits, dont cinq anciens collègues de Ch. Beslay à la Commune de Paris.

Certes, si une pensée était loin de leur esprit, c'était celle qu'une manifestation bruyante quelconque viendrait troubler le recueillement que leur inspirait l'accomplissement du dernier devoir qu'ils venaient rendre à leur ami. Mais ils avaient compté sans l'autorité.

Conformément à la volonté exprimée par le citoyen Ch. Beslay, le dimanche avant sa mort, et confirmée par une lettre écrite par lui, le 27 mars, deux de ses anciens collègues à la Commune s'étaient chargés de prononcer quelques paroles d'adieu sur sa tombe; son fils en décida autrement, et déclara à M. le Préfet que si les amis politiques de son père ne renonçaient pas à l'idée de parler sur sa tombe, il ne sortirait pas de chez lui, et empêcherait le convoi.

C'est ici que commence le rôle, pour le moins burlesque, joué par M. le Préfet: sur un ton qui ne dissimulait nullement le dédain qu'il éprouvait pour ceux qui furent les amis

personnels en même temps que politiques du défunt, il leur intima la défense formelle de prononcer aucun discours d'adieu à leur compagnon d'exil; sur l'observation qu'on lui fit (et que, par parenthèse on lui fit poliment, ce qui contrastait singulièrement avec ses manières à lui) que le citoyen Beslay père avait exprimé un désir avant sa mort, et que ce désir devait être respecté, il répondit « que cela ne le regardait pas, qu'il avait les ordres du fils et qu'il les ferait exécuter »; comme un de nos compagnons insistait pour lui faire comprendre qu'il outrepassait son droit en lançant une telle interdiction, il déclara « qu'il en avait assez de discuter; qu'il nous défendait de prendre part au cortège et d'entrer au cimetière; que si on le poussait à bout, il emploierait d'autres moyens; qu'il avait la force à sa disposition; etc. Il serait beaucoup trop long de relever toutes les aménités si éloquentement débitées par ce magistrat républicain, volontairement engagé au service du papisme; il avait toute la fougue d'un apôtre nouvellement converti. Ajoutons qu'il y avait près de lui un tout petit homme à figure hargneuse, à l'air « moitié renard, moitié loup », comme disait Béranger, et qui ne contribuait pas peu, par ses excitations, à faire sortir M. le Préfet de la réserve et du calme que doit commander, nous semble-t-il, la fonction qu'il occupe.

La menace d'employer « la force » leur ayant été lancée, les proscrits ne voulant pas provoquer un scandale plus grand que celui qui venait d'avoir lieu, autour du cercueil de leur ami, se retirèrent; plusieurs français et quelques citoyens suisses se joignirent à eux, et ils allèrent ensemble rédiger la protestation que nous reproduisons ci-dessous.

Ceux qui ont suivi le convoi jusqu'au lieu où repose notre vieux compagnon, ont pu voir son fils sur le bord du trou où l'on descendait son père, impassible, le lorgnon à l'œil, une main derrière le dos, dans l'attitude de quelqu'un qui regarde si c'est bientôt prêt; quand le cercueil fût au fond, il porta son mouchoir à ses yeux pour essuyer... la neige qui obscurcissait le verre de son binocle!...

Pas un mot ne fût prononcé: c'était véritablement un **enfouissement**.

Voici la protestation dont nous parlons plus haut:

Neuchâtel, 1^{er} avril 1878.

A tous les journaux suisses et étrangers qui voudront reproduire la présente.

Les soussignés, proscrits français et citoyens suisses, constatent qu'aujourd'hui, venus pour accompagner à sa dernière demeure le citoyen Charles Beslay, ex-membre de la Commune de Paris, qui sur sa demande formelle devait être enterré civilement, se sont vu interdire par le préfet de Neuchâtel, M. Gerster, et cela de la façon la plus brutale, d'abord de prononcer aucun discours sur sa tombe, et ensuite, sous menace d'arrestation, même de suivre le convoi.

Devant une mesure que leur qualité d'étrangers interdit aux proscrits français de qualifier comme elle le mérite, les soussignés, indignés de procédés leur rappelant les plus honteux souvenirs de l'empire, se sont alors simplement retirés, se réservant de porter le fait devant la conscience publique qu'ils en laissent juge.

G. Lefrançais. — Arthur Arnould. — Avrial. — A. Clémence. — L. Pindy. — P. Jeallot. — E. Razoua. — J.-B. Baudrand. — Gauterie. — L. Gaffiot. — T.-A. Faivret. — F. Blanc. — A. Dargère. — G. Jeanneret. — Fritz Wenker. — L. Sottaz (les trois derniers, citoyens suisses).